



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 33523

Texte de la question

M. Jean-Michel Couve attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications exprimées par la fédération des aveugles et handicapés visuels de France qui souhaite que les personnes handicapées conservent leurs acquis et leur statut, régis par la loi d'orientation du 30 juin 1975 et que de nouvelles solutions soient apportées aux personnes handicapées en situation précaire. Aussi et compte tenu de l'importance de ces demandes, il lui demande quelles sont ses intentions en la matière et si elle compte répondre rapidement aux souhaits des intéressés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Couve](#)

Circonscription : Var (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33523

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4650